



# Conseil Municipal

## COMPTE-RENDU DE SEANCE

### du 22 septembre 2021

#### **Présents :**

M. DELEAU Philippe, M. GOBETTI Valentin, Mme GUENAT Guylène, Mme HOGNON Isabelle, M. MEYER Bruno, M. PERRIN Fabrice, Mme ROTHON Anne-Marie, Mme SIEGEL Marie Laure

#### **Procuration(s) :**

M. GUIRKINGER Fabien donne pouvoir à M. MEYER Bruno, Mme BONNET Isabelle donne pouvoir à M. DELEAU Philippe, M. GODEFROY Denis donne pouvoir à Mme ROTHON Anne-Marie

#### **Absent(s) :**

#### **Excusé(s) :**

Mme BONNET Isabelle, M. GODEFROY Denis, M. GUIRKINGER Fabien

**Secrétaire de séance** : M. MEYER Bruno

**Président de séance** : Mme ROTHON Anne-Marie

Madame le Maire demande au conseil de rajouter deux délibérations : accepté à l'unanimité.

#### **1 - Approbation compte rendu du conseil municipal du 23 juin 2021**

VOTE : Adoptée à l'unanimité

#### **2 - Délibération : 22/2021 : contrat de location photocopieur**

Madame le Maire informe que les contrats de location et de maintenance du photocopieur, arrivent à échéance. Elle rappelle que le photocopieur est en location avec un contrat de maintenance depuis avril 2012 avec une reconduction des contrats en 2017. Un nouveau contrat de maintenance n'est plus possible.

Madame le Maire fait part de la proposition de la société SHERPA pour un système multifonction couleur laser MX 2651 EU :

- Contrat de location de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021, et un contrat de maintenance sur la même durée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte les contrats de location et de maintenance,
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

#### **3 - Délibération : 23/2021 Aménagement terrain multisport / subvention**

Madame Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'Appel à Projet du FEADER (fonds européens gérés par le Grand Est), qui peut financer des projets « soutien aux services de base en milieu rural ».

Madame le Maire propose l'aménagement d'un espace de loisir partagé, rue de Pany. L'estimation HT de ces travaux s'élève à 63 208 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Valide ce projet dont ces travaux seront autofinancés et inscrits au budget primitif 2022.
- Sollicite le concours du GRAND EST dans le cadre d'une demande de subvention FEADER Relance au titre du soutien aux services de base en milieu rural.
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

#### **4 - Délibération : 24/2021 Rénovation salle : subvention**

Madame le Maire informe que les travaux envisagés pour la rénovation de la salle socio-culturelle afin de réaliser des économies d'énergie sont éligibles à la subvention du FEADER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Valide ce projet dont ces travaux seront autofinancés et inscrits au budget primitif 2022
- Sollicite le concours du GRAND EST dans le cadre d'une demande de subvention FEADER Relance au titre du soutien aux services de base en milieu rural.
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

#### **5 - Permis de louer**

Retirée

#### **6 - Délibération :25/2021 : Avenant au bail communal**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal, qu'une partie des pâquis communaux sont loués au Gaec de Clefmont représenté par Mr Alain CHARDON de Germiny.

Ce dernier ayant pris sa retraite, nous sollicité pour céder son bail à son fils Arnaud Chardon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Donne son accord pour une convention de cession de bail à un descendant soit à Mr Arnaud CHARDON,
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents s'y affèrent.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le secrétaire,  
Bruno MEYER

Madame le Maire,  
Anne Marie ROTHON